

Edmond BASTIDON

Par : Eric Bernard



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
 - Nom : BASTIDON
 - Prénom(s) : Edmond

- Etat civil
 - Date de naissance : 07/01/1907
 - Ville de naissance : Auvignan
 - Département de naissance : Vaucluse
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - cultivateur
 - Date de décès : 13/05/1997
 - Lieu de décès : Velleron (Vaucluse)

- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - Parti communiste
 - Département(s) de résistance : Vaucluse

- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 12/05/1941
 - Lieu d'arrestation : Auvignan
 - Département d'arrestation : Vaucluse
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
 - Date de condamnation : 25/09/1941

- Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 4 ans
- Parcours carcéral :
 - Avignon
 - Marseille (Saint-Nicolas)
 - Marseille (Saint-Pierre)
 - Nîmes
 - Eysses
 - Noé
 - Saint-Sulpice-la-Pointe
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 16/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2502
 - Préau ou autre affectation :
 - Préau 2
 - Compagnie de combat : 2e Cie Prunières
 - Motif de la levée d'écrou : Transféré
 - Date de la levée d'écrou : 01/12/1943
 - Destination de la levée d'écrou : Noé
 - Durée de détention : 0 an(s), 1 mois, 15 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Toulouse
 - Date de départ : 30/07/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Weferlingen (Kdo Buchenwald)
 - Matricule : 69340
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 14/04/1945
 - Lieu : Weferlingen
 - Date de rapatriement : 09/05/1945
 - Centre de rapatriement : Arras

Biographie

Fils de Louis Bastidon et de Valérie Tastirel, agriculteurs, Edmond Marius Lucien Bastidon voit le jour le 7 janvier 1907 à Aubignan, dans le Vaucluse. Seul garçon de la

fratrie, il est le troisième et avant-dernier enfant du foyer. Il passe son enfance et son adolescence à Aubignan et travaille, après ses études primaires, à la ferme de ses parents.

En 1935, il adhère au Parti communiste. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il est brièvement mobilisé, de début juin au 11 juillet 1940, dans la Marine, comme matelot canonnier aux batteries basses des côtes de Nîmes-Bas, à Marseille. Après sa démobilisation, il retrouve les siens et reprend son activité d'agriculteur. Parallèlement, il poursuit son engagement au sein du Parti communiste, devenu clandestin.

Dès septembre 1940, sous le commandement de Georges Laudon (futur commissaire du gouvernement près la Cour de justice du Vaucluse à la Libération), il entre dans la Résistance intérieure française. Il assume notamment la responsabilité de la distribution de tracts dans quatre communes, dont celle d'Aubignan.

Le 12 mai 1941, il est arrêté à son domicile pour atteinte à la sûreté de l'État par la 9e brigade mobile régionale de Marseille. Il est alors interrogé au commissariat de police de Carpentras et auditionné par le juge d'instruction d'Avignon. Le soir même, il est écroué à la maison d'arrêt Sainte-Anne d'Avignon, où il reste jusqu'au 9 septembre, date de son transfert au fort Saint-Nicolas à Marseille, où siège le tribunal militaire permanent de la 15e division militaire.

Avec les quatorze autres membres de son groupe, il est jugé les 24 et 25 septembre 1941 pour avoir, à Avignon et dans la région vauclusienne, fait circuler, distribué et stocké des tracts et du matériel de diffusion de « propagande communiste ». Condamné à quatre ans d'emprisonnement et à 1 000 francs d'amende, Edmond Bastidon est également privé de ses droits civils, civiques et familiaux pour une durée de cinq ans.

Le 29 septembre 1941, il est incarcéré à la prison Saint-Pierre de Marseille, où il reste jusqu'au 24 décembre 1941, date à laquelle il est transféré à la maison centrale de Nîmes. Au cours de ses détentions à Marseille et à Nîmes, Edmond n'hésite pas à assumer des responsabilités auprès de ses codétenus : il est responsable de la solidarité à la prison Saint-Pierre, puis du collectif des « chômeurs 2 » et de l'atelier d'espadrilles à la maison centrale de Nîmes.

Le 16 octobre 1943, il fait partie des 150 détenus transférés à la maison centrale d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot. À son arrivée, il est affecté au préau 2 sous le numéro d'écrou 2502. Bien qu'étant un lieu de répression et de privation, la centrale d'Eysses voit s'organiser en son sein un large éventail d'activités : conférences, cours, activités sportives. Edmond Bastidon y suit des cours d'espagnol et de géographie, et, soucieux de sa condition physique, pratique la gymnastique.

Par décret du 15 avril 1943, il bénéficie d'une remise de peine de 18 mois et d'une remise de la moitié de son amende, ce qui lui vaut d'être libéré le 1er décembre 1943. Une libération toute relative, qu'il vit avec amertume, d'une part parce qu'il quitte ses camarades et l'esprit de solidarité et de résistance qui les unit, et d'autre part parce qu'il est envoyé au centre de séjour surveillé de Noé, en Haute-Garonne, en tant qu'interné administratif.

Presque six semaines plus tard, le 25 janvier 1944, il est transféré au camp d'internement de Saint-Sulpice-la-Pointe, dans le Tarn. Il y reprend aussitôt une activité clandestine : il devient sous-chef de groupe FTPF, chef de groupe de l'organisation du camp et agent de liaison pour les baraqués 4 et 8.

Le 30 juillet 1944, les 623 derniers détenus du camp de Saint-Sulpice, dont Edmond Bastidon, sont remis aux autorités allemandes pour une « destination inconnue » qui s'avère être le camp de concentration de Buchenwald. Il s'agit du tout dernier convoi de déportés parti de Toulouse. Après un voyage effroyable de six jours, marqué par une chaleur étouffante, la soif et des souffrances extrêmes pour les 1 088 hommes et 103 femmes du convoi, Edmond Bastidon arrive à Buchenwald. Immatriculé 69340, il est, après une période de quarantaine au « petit camp », affecté à compter du 22 août 1944 au *kommando* de Weferlingen, aussi appelé *kommando Gazelle*. Il y travaille douze heures par jour, dans des conditions extrêmement pénibles : air saturé de sel, absence d'aération, manque d'eau potable, froid, humidité, famine. Il est assigné au creusement de galeries dans d'anciennes mines de sel, destinées à accueillir une usine souterraine de production de moteurs pour avions et vedettes rapides. Son calvaire prend fin avec la libération du *kommando* par les troupes américaines, le 12 avril 1945.

Son état de santé, jugé extrêmement précaire, ne lui permet pas d'être rapatrié dans l'immédiat. Il est hospitalisé à l'hôtel Waldhôtel de Weferlingen, réquisitionné en hôpital, jusqu'au 4 mai. Le 11 mai 1945, il retrouve enfin sa terre natale et ses proches, après un passage par le centre de rapatriement d'Arras. Toujours très affaibli, Edmond Bastidon ne peut reprendre immédiatement son activité professionnelle. Pour se rétablir, il séjourne avec son épouse et sa fille durant deux mois à Sainte-Eulalie, l'un des plus hauts villages du plateau ardéchois. Ce n'est que six mois plus tard qu'il reprend son métier de fermier.

Au début des années 1950, il s'installe avec sa famille à Velleron, commune du Vaucluse située à environ 20 kilomètres d'Aubignan, où il acquiert une exploitation agricole. Affilié à un syndicat agricole, il redevient également membre du Parti communiste. Il se présente aux élections cantonales de mars 1949 et aux élections législatives de novembre 1958 comme suppléant, sans être élu.

Edmond Bastidon décède à son domicile de Velleron le 13 mai 1997.